

AUTRE CHANCE OFFERTE POUR L'ACHAT DE MARCHANDISES SECHES ! !

Le Stock de l'ARGYLE HOUSE, valant \$55,000.00, achete a 60 cents dans la piastre.

D. GARDNER & CIE.

Ayant acheté ce stock avec l'intention de continuer les affaires, a de suite commencé la VENTE SANS RESERVE du stock à tout prix, afin de faire place aux Importations du Printemps.

CETTE GRANDE VENTE EST DEJA COMMENCEE.

Toutes les Marchandises sont marquées à des prix extrêmement bas. On invite tout le monde à profiter du bon marché et à se présenter de suite.

Toutes les FLANELLES, réduites de 16 cts. à 12 cts. TWEEDES, réduits de \$1 à 65 cts. la verge. INDIENNES, réduites de 8 cts à 5 cts. par verge. COTON GRIS, réduit de 5 cts. à 3 1/2 cts. par verge. MARCHANDISES pour ROBES, réduites de 16 cts. à 10 cts. par verge.

TOUS les LAINAGES REDUITS de MOITIE.

Chapeaux et Coiffures pour Dames- Fleurs, Plumes, etc., à moitié prix.

Manteaux, Bordures, Châles, Corsets, etc., à une réduction étonnante.

TERMES
COMPTANT

D. GARDNER & Cie., 66 et 68 rue Sparks, Ottawa.

LE "HANSARD"

Le personnel attaché à la traduction du *Hansard* a subi, ces jours passés, plusieurs changements.

M. A. Gélinas, l'un des rédacteurs de la *Minerve*, de Montréal, ayant donné sa démission comme traducteur en-chef, a été remplacé par M. H. Beaulieu, qui venait au second plan; tandis que toute la file des traducteurs s'est trouvée ainsi à gravir un degré. Quant à la vacance créée par ces divers avancements, elle a été remplie par M. Sévère Gélinas, un frère du démissionnaire.

M. Gélinas s'est démis d'une charge qu'il remplissait avec beaucoup de talent et d'efficacité, dans le but de se consacrer entièrement au journalisme, et il est parti hier pour Montréal, où il résidera à l'avenir d'une manière définitive. Ce monsieur est assurément l'un de nos jeunes écrivains-journalistes le plus en lumière aujourd'hui. Il joint, en effet à une grande abondance et beaucoup de vigueur de style, une parfaite connaissance de la politique du pays, des études variées et profondes, un jugement sûr et ferme, et il ne saurait manquer de se faire une belle place dans la carrière de son choix.

Quant au nouveau traducteur en-chef, M. Beaulieu, il est parfaitement qualifié à tous égards pour recueillir la succession de devoirs et de responsabilités qui vient de lui échoir. Ecrivain de beaucoup de verve et de talent, avocat sérieux et instruit, possédant bien la langue anglaise, il est en outre parfaitement au cours de tous les secrets et de la routine des travaux qu'il aura à exécuter et à surveiller.

GRADUÉE AVEC SUCCÈS

Nous avons appris avec plaisir le brillant succès que Mlle St Jean, fille de notre concitoyen le Dr St Jean, a remporté au dernier concours musical du Couvent de la rue Rideau. Elle a été graduée avec distinction comme pianiste et a obtenu la médaille d'argent.

INSTITUT CANADIEN

Dimanche prochain, à 8 heures, au Cercle des Familles de l'Institut, il y aura conférence par M. Henri Lacroix, de Montréal, sur le *Spiritisme*; aussi, musique et chant, et tout promet un joli passe-temps. Admission, comme à l'ordinaire, 10 centimes.

LES ORANGES EN CALIFORNIE

La récolte des oranges est tellement abondante cette saison à Los Angeles, Californie, que les propriétaires de jardins et plantations sont heureux de les vendre à 50 cents la caisse sans emballage et prises sur l'arbre. A ce prix, bas comparativement à ceux des années précédentes, ils y trouvent encore leur compte, car chaque arbre en rapport produit de 8 à 10 caisses, soit \$4 à \$5, ce qui représente un revenu de plus de \$300 par acre planté en orange.

LES FAITS DU JOUR

Le gouvernement anglais a donné carte-blanche au général Wolseley.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la nouvelle de l'assassinat de Lord Dufferin n'était qu'un *Canard*.

Les dernières dépêches annoncent que Gordon est libre, sain et sauf. On s'attend d'heure en heure à une confirmation de cette nouvelle.

M. Gouin a reçu sa commission de maître de poste d'Ottawa, et sa nomination a été annoncée aujourd'hui dans la Gazette Officielle. Il doit entrer de suite en fonctions.

L'honorable Francis Clewley a pris son siège au Sénat. Il a été présenté par sir David Macpherson et l'honorable Frank Smith, qui est, on le sait, Irlandais catholique.

La *Vallée d'Ottawa* annonce que M. Pascal Poirier doit être fait sénateur en remplacement de feu l'honorable Muirhead. Nous applaudirions à cette nomination, qui serait excellente sous tous les rapports, M. Poirier étant dans toute l'acceptation du mot un *representative man* du peuple acadien. Nous savons cependant que le gouvernement n'est encore venu à aucune détermination sur ce point.

Le même journal annonce que M. A. Gélinas, de la *Minerve*, doit être fait maître de poste pour remplacer M. Poirier. D'abord, la place occupée par M. Poirier n'est pas vacante. En second lieu, nous savons que M. Gélinas n'a pas abandonné sa place de chef des traducteurs du *Hansard* pour rentrer dans le Service Civil, mais bien pour se consacrer entièrement au journalisme.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

GALERIE DE LA PRESSE, 6 Février.

Plus ça va, plus ça se ressemble. La phase préparatoire se continue, et nouvelle averse de bills et d'actes aujourd'hui. Je vous ai déjà mentionné la plupart de ces projets de législation, et je ne pourrais rien vous en dire de bien nouveau. Aussi, je passerai de suite aux questions d'ordre et aux demandes d'explications.

MM. Benson et Gault ont soulevé une question de privilège au sujet de certain article du *Globe*, où ils sont accusés de ne pas être indésirables du Parlement, à cause d'arrangements qu'ils doivent au gouvernement, M. Benson personnellement et M. Gault par l'un de ses frères. Ils ont nié l'exactitude de cette assertion.

Sir John a ensuite proposé qu'un comité soit composé de MM. Abbott, Baker (Victoria), Beaty, Blondeau, Cameron (Middlesex), Casgrain, Colby, Coursol, Curran, Edgar, Kilvert, Macdonald (King's), Mitchell, Mulock, McGreevy, McIsaac, McMillan (Middlesex), McMullan, Patterson (Essex), Royal, Scriver, Small, Stairs, Weldon et White (Renfrew), pour s'enquérir des besoins d'une loi de faillite et faire rapport à ce sujet; et, après quelques remarques de MM. Blake, Mills, Curran, la proposition est adoptée.

Sir John a ensuite répondu à M. Mills que le gouvernement n'a pas l'intention de fixer lui-même ni de faire définir par le Parlement Impérial les frontières de la pro-

vince d'Ontario au Nord et à l'Ouest.

M. Chapleau a déclaré qu'aucune communication n'a été échangée avec le Haut Commissaire canadien à Londres au sujet de la Fédération Impériale, et sir John a ajouté que le gouvernement n'a pas l'intention de considérer cette question durant la présente session.

M. McLelan, répondant à M. Hussen a dit que l'acte des Pêcheurs a été appliqué aux nouvelles provinces du Nord-Ouest en 1882, et qu'un inspecteur a été nommé, l'an dernier, pour le Manitoba et le district de Qu'Appelle.

La chambre s'ajourne alors à 6 heures.

LE MONDE ET LA VILLE

L'honorable M. Chapleau part ce soir pour Montréal. Il revient dimanche soir.

L'honorable P. B. de LaBruère, président du Conseil Législatif de Québec, est arrivé en cette ville aujourd'hui.

Il y avait beaucoup de foie hier sur le marché, et il se vendait de \$12 à \$15 la tonne.

Chambre garnie à louer au No. 122, rue Cathcart.

Demain, étant le jour de la Chandeleur, la Bénédiction des cierges, à la Basilique commencera à 9 1/2 hrs précises.

Non nombre de députés ont laissé Ottawa aujourd'hui pour aller passer la journée de dimanche dans leurs familles.

Plusieurs commerçants américains sont arrivés en cette ville pour acheter des chevaux. Avis donc à qui de droit.

Ottawa a importé 45,000 tonnes de charbon anthracite et bitumineux, durant la dernière saison, soit 10,000 tonnes de plus que l'année précédente.

Le Musée Royal va être visité par une troupe dont on fait de grands éloges, la semaine prochaine. La salle sera aussi éclairée à la lumière électrique dès lundi.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerie sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Les créanciers de M. E. McGillivray ont refusé l'offre de \$11,000 que le failli a faite pour racheter tout son fonds de banqueroute. Le syndic va procéder immédiatement à compléter l'inventaire et à réaliser l'actif de la faillite.

Un jeune homme du nom de Madden est arrivé en cette ville hier. Il vient du chantier de M. Latour, sur la rivière Coulonge, où il s'est fait couper cruellement les pieds en transportant des ballots. Il sera envoyé dans sa famille, à Quion, Qué., aussitôt qu'il aura pris suffisamment du mieux.

Notre bon ami M. le Dr Valade a laissé Ottawa, ce matin, pour Montréal, où il joindra lundi les excursionnistes de la Presse Associée de Québec en route pour la Nouvelle-Orléans. Il est accompagné de madame Valade, et nous souhaitons à tous deux un charmant voyage. Le docteur représente notre journal à cette excursion, et il nous a promis des lettres qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier qu'il va y avoir une séance fort joyeuse demain soir au Cercle des Familles de l'Institut. La partie musicale va être brillante et M. Henry Lacroix, de Montréal, ne saurait manquer d'intéresser son auditoire par sa conférence sur le "Spiritisme" et ses expériences comme clairvoyant et déchiffreur de la pensée humaine.

NOUVELLE MAISON—MM. Chabot et Bellemare, ci-devant employés chez M. P. H. Chabot, ouvriront lundi prochain, le 9 du courant, un établissement de Hards Faites qui ne laissera rien à désirer, et saura satisfaire tous les goûts, et à des prix très-modérés. Ce nouvel établissement sera désigné sous le nom de Maison Centrale de Hards Faites (*Grand Central Clothing House*), et les ouvriers tailleurs qui ont été engagés par MM. Chabot et Bellemare sont de la plus haute habileté, tant pour la coupe que pour le fini de l'ouvrage. Disons, de suite, que ce sont les tailleurs si renommés de la maison Renaud, de cette ville, qui vient d'abandonner le commerce.

CHABOT & BELLEMARE, 527 et 529, Rue Sussex.

COURSES

Les courses se sont continuées, hier, au lac Leamy. L'assistance était nombreuse, et la classe de \$24 seule a pris part au concours. Voici le résultat de l'après-midi :

Tommy B.....	1	1	1
St Jacob.....	2	2	2
Jennie.....	3	3	3
Eth.....	5	4	4
Charlie.....	4	5	5
Temps—235, 236, 240			

AVIS SPECIAUX

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapport, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

UN DEMANDE un agent resident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 cent 1/2

I. B. TACKABERRY

ENCANTEUR, COURTIER
ET
MARCHAND
A
Commission
Ag t comme arbitre et commissaire-priseur
Bureaux: RUE SPARKS
(Enface de l'Hotel Russell.)
OTTAWA.

A. S. NORDHEIMER,
TORONTO, MONTREAL
ET 67 RUE SPARKS,
OTTAWA.
IMPORTATEURS DE
Steinway & Sons, BOSTON.
HAINES BROS., N.Y. **GABLER BROS., N.Y.**
ORGUES **D'ESTREY**
LES PLUS
CELEBRES
PIANOS ET ORGUES DU MONDE
CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE **JULIEN.**
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public qu'il a voulu bien lui confier son magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES COORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice

DE
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.
Ottawa, 21 Janvier 1884

MAINTENANT PRET

- Capots d'Ours
- Capots de Loup-marin
- Capots de Mouton de Perse
- Capots de Buffle
- Capots de Raton
- Capots d'Astracan
- Manteaux de drap doubles en pelletterie.

R. J. DEVLIN.

ETABLIS EN 1860
MAGASIN GENERAL D'EPICERIES
LIQUEURS
PROVISIONS, GRAINS ET FARINES
ETC., ETC.

On trouvera au magasin du sousigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions. Les deux choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronnage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée.

Toute ma chandise portée à domicile.
Alfred L. PINARD.
27 déc—2 m



AVIS

Le soussigné recevra jusqu'au 16 février 1885, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière (Ottawa) entre le quai de Papineauville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario, Canada, en conformité des conditions réunies dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa.

Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Ce montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à dater du 1er janvier 1885. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une des banques chartrées faisant affaire à Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désisteraient, le montant sera alors confisqué.

Toutes les lettres doivent être adressées au soussigné et porter la suscription "Soumission pour le passage entre Papineauville et le quai de Brown."
E. MIALLE,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Département au Revenu de l'Intérieur,
Ottawa, Janvier, 24, 1885.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage
HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.